Département de la Mayenne

LOUVIGNE

Rue le Petit Ormeau

Lotissement "Le Saint Aubin"

PLAN DE BORNAGE

LOT N° 6

Superficie : 542 m² env.

PLAN PROVISOIRE

Vente par LELIEVRE

Plan général du lotissement - sans échelle

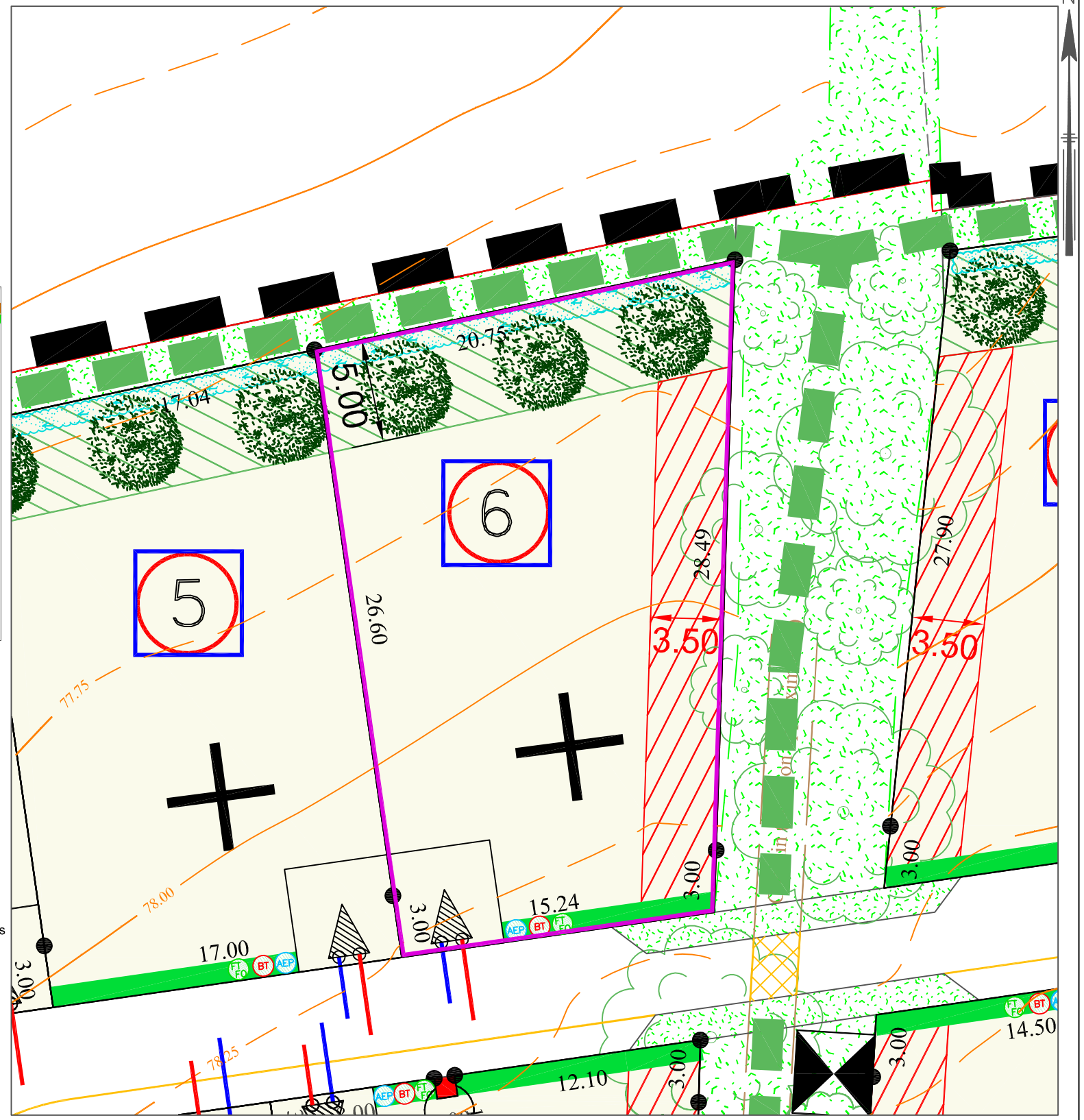

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

- Périmètre du lotissement
- Surfaces cessibles
- Chaussée
- Places de stationnement dans les espaces communs en enrobé de couleur
- Trottoirs en enrobé (1.50m)
- Encoche pour implantation candélabre (position pouvant être ajustée en phase travaux)
- Espaces verts
- Arbres projetés (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Arbres existants (position, emprise et nombre donnés à titre indicatif)
- Sente enherbée (mélange terre-pierre)
- Emplacement réservé pour création par la commune d'une future piste piétonne le long de la RD 131
- Sens de circulation des véhicules

- Lot avec une côte de seuil des constructions pouvant être contrainte pour un raccordement gravitaire aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (se référer au plan projet PA8a)
- Rétention des eaux pluviales de 2m3 minimum imposée sur chaque lot à la charge des acquéreurs
- Sens de faitage imposé du volume principal de la construction principale (2 possibilités sont laissées sur chaque lot)
- Frange paysagère arborée à créer en domaine privé par les acquéreurs sur 5.00m de largeur. Zone non aedificandi hors travaux de clôture
- Zone non aedificandi hors travaux de clôture
- Surplomb de la ligne électrique (Zone non aedificandi de la construction principale)
- Haies arbustives à planter par les acquéreurs (largeur 1.00m) en dehors des accès aux lots et éventuelles constructions implantées en limite
- Emplacement projeté pour le transformateur électrique HT/BT (à confirmer par ENEDIS)
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5.00m minimum/6.00m maximum x 5.00m de profondeur minimum
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 6.00m x 5.00m de profondeur minimum
- Accès automobile au lot (largeur 4.00m)

LEGENDE BORNAGE :

- Borne OGE

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

- 80.00 — Courbe de niveau Avant travaux VRD

ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)

- Coffrets eléctriques
- Regard téléphonique et fibre optique
- Citerneau d'eau potable
- Boite de Branchement Eaux Usées
- Boite de Branchement Eaux pluviales

Nota:
Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

Dressé le 02 juin 2023 par:

kaligeo
Géomètres-Experts Fonciers

Dossier 20516
Réalisé par : BL